

UN TEMPS FORT POUR LES ARTS DE LA RUE

par Yves Deschamps, président du comité national de pilotage
Juillet 2005

«Les arts de la rue ont fait de l'agora un espace de jeu et d'enjeu. Partout où ils sont présents, ils participent au rayonnement des territoires et participent également au rayonnement de notre pays en Europe et dans le monde. (...) Plus de deux cents spectacles sont créés chaque année et près de neuf cents compagnies sont actuellement recensées dans ce secteur artistique (...) qui a réinvesti l'espace public, inventé de nouvelles démarches d'écriture artistique, traversant et métissant plusieurs disciplines, renouvelé les codes et les langages et proposé aux publics une relation originale et dynamique à l'art et au monde. (...) Les arts de la rue sont au cœur de la triple ambition pour le spectacle vivant que j'ai présentée à l'Assemblée nationale et au Sénat :

- replacer les artistes au cœur de la cité
- élargir les publics et toucher de nouvelles populations en dépassant les clivages culturels et sociaux
- transformer la perception des Arts en favorisant le décloisonnement entre les disciplines...»

En concertation avec la profession, représentée par la Fédération des arts de la rue et HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts de la piste, le ministre a voulu que ce « temps fort des arts de la rue » soit également un temps long qui favorise, dans la durée, le développement des arts de la rue par la réflexion, la recherche, la structuration, la consolidation des équipes de création, des lieux de fabrique, des lieux animés par les compagnies, du Centre national de création, des organismes de diffusion et de formation. Ce Temps des arts de la rue est donc un temps de mobilisation collective, d'actions, d'échanges et de dialogue avec l'ensemble des partenaires, également soucieux et concernés par les préoccupations artistiques et culturelles, génératrices d'enjeux civiques, de liens sociaux et de partage : équipes professionnelles, communes, villes, départements et régions.

«C'est dans ce temps long que nous consoliderons six lieux de fabrication en les transformant en centres nationaux de production afin qu'ils fortifient, mieux encore, les liens entre les équipes de création, les territoires et les populations.

Lieux publics, qui joue ce rôle depuis plus de dix ans, sera naturellement conforté dans ses moyens et dans ses actions.

Nous consoliderons une trentaine de lieux animés par les compagnies : ports d'attache ou terres d'asile, ces lieux de fabrique et de résidence forment aujourd'hui des îlots absolument nécessaires aux créateurs de la rue. Et nous nous attacherons à ce que les équipes indépendantes, les compagnies sans feu ni lieu, soient aussi accompagnées depuis leur naissance jusqu'à leur développement stabilisé par un conventionnement pluriannuel.

Enfin, vous pouvez compter sur moi pour développer les efforts de diffusion (afin de favoriser les tournées et d'inscrire les spectacles de rue dans les programmations de scènes généralistes des réseaux d'action culturelle), pour soutenir les efforts de formation car aucun système de formation, structuré dans la durée, n'avait, jusqu'à présent, été mis en place dans ce secteur où l'apprentissage se poursuit tout au long de la vie. (...)

Toutes ces mesures nouvelles requièrent une mise en œuvre concertée, au cas par cas, et nécessitent, par conséquent, échanges, écoutes, concertations et, souvent, financements croisés qui seront de nature à assurer la stabilité des équipes et leur indépendance artistique.

Dans cet esprit, le ministre a mis en place en concertation avec les différents partenaires un « comité national de pilotage », qui s'est mis au travail dès son installation et qui est « représentatif » des partenaires : élus, professionnels, artistes... Afin d'être aussi efficaces que possible, neuf groupes de travail ont été constitués, à partir de neuf thèmes qu'il paraissait urgent d'approfondir et de préciser.

Ces groupes sont animés par des rapporteurs qui résument et rendent compte au comité de pilotage de l'avancement de leurs travaux de réflexion et de proposition. Ces groupes sont « ouverts » à tous ceux qui souhaiteraient faire des propositions concrètes soit par une contribution écrite, soit par tout autre moyen. Toutes les informations seront mises en ligne sur les sites de HorsLesMurs et de la Fédération.

Dès la rentrée, des actions de rencontre, d'échange et de concertation sont d'ores et déjà envisagées dans plusieurs régions en collaboration avec les DRAC, les collectivités publiques partenaires et les équipes artistiques et professionnelles.

Ce temps fort des arts de la rue est une véritable chance. Mais cette chance a comme corollaire la vigilance, la mobilisation de tous et l'obligation de la réussite dans le cadre d'un travail concerté, attentif à la diversité des attentes qu'il faut écouter, débattre et prendre en compte dès maintenant, afin que la première année de ce temps fort triennal soit féconde et enrichie par les apports de tous.

Douze ans après la mise en place du premier plan en faveur des arts de la rue, c'est un rebondissement considérable qui s'offre à nous et ce doit être une fierté que d'en être, tous ensemble, les acteurs.